SOCIAL
CULTURE
LOISIRS

CARTE SWILE (titres resto)

*Cette prestation permet d'aider les familles pour les **fêtes de PAQUES**. Avec la carte **SWILE**, vous pouvez régler certains restaurants et achats en grande distribution.*

***La commande ne peut être établie que par l'ayant droit ou son conjoint**.*

A partir du 1er janvier 2026, la loi nous impose de passer cette prestation en carte.

Il n'y aura plus la possibilité de l'obtenir en version carnet papier.

Veuillez passer votre commande au C.I.E.
Du Lundi 16 Février au Jeudi 12 Mars 2026

De 9 H 00 à 12 H 00 - 13 H 30 à 17 H 15
Les Vendredis en journée continue de 8 H 30 à 14 H

DOCUMENTS à PRESENTER :

- La carte ayant droit C.I.E. **2026**

Ou

- L'avis d'imposition ou non imposition de l'année **2025 (Revenus 2024)**.

Pour les personnes vivant en concubinage, présenter également

- L'avis d'imposition ou non imposition du concubin
- La carte Mutuelle de l'ayant droit, s'il y a des enfants à charge.

Vous serez placé dans la grille suivante :

Valeur	Q.F.	TOTAL CHEQUES	Part C.I.E.	Part Famille
Jusqu'à 1 000 €	A-B 1	100.00 €	60.00 €	40.00 €
De 1 000 € à 1 400 €	C-D-E-F 2	100.00 €	50.00 €	50.00 €
+ de 1 400 €	G 3	100.00 €	40.00 €	60.00 €

Calcul du Quotient Familial : **Net imposable/12/Nombre de part**

Pour les cas particuliers : Concubinage – Divorce – Contrat d'apprentissage – Année incomplète etc, le calcul se fait en fonction de la réglementation du C.I.E.

A la commande, vous déposez un chèque correspondant à la part de la famille qui sera **débité Début Avril 2026**

OBTENTION DE LA « CARTE SWILE »

Afin de bénéficier de cette prestation, il faudra télécharger l'application « SWILE » à la suite du mail reçu pour l'identification, l'activation et l'obtention de votre carte.
Pour toutes informations ou problèmes rencontrés, veuillez prendre contact avec le CIE.

1 Rue Eugène Claret 90100 DELLE ☎ 03.84.36.25.55 – Fax 03.84.36.19.18 – Email : ciedelle@orange.fr - www.cie-delle.com.fr